

LUTTONS CONTRE LES NUISIBLES



LES RATS : COMPRENDRE LEUR PRÉSENCE ET AGIR EFFICACEMENT

PLUS D'INFOS SUR LES RONGEURS



On compte environ **2 RATS/HABITANTS**

Les rats se nourrissent d'aliments **FACILEMENT** accessibles

Ils cherchent refuges dans des **LIEUX CHAUDS ET ABRITÉS**

Les rats se déplacent par les **RÉSEAUX D ASSAINISSEMENT**

RONGEURS : DES PEURS À RELATIVISER

**300
ANS**

que la peste
noire a disparu

**1000
CAS
PAR
AN**

seulement de
Leptospirose
en France

**LES RATS SONT
CRAINTIFS ET CHERCHENT
À ÉVITER LE CONTACT
AVEC LES PERSONNES**

COMMENT ÉVITER QU'ILS NE PROLIFÈRENT À PROXIMITÉ DE NOS HABITATIONS ?



Bien gérer les déchets : fermer les poubelles, ne pas laisser de sacs au sol, nettoyer les locaux de stockage des déchets



Supprimer les abris potentiels : ne pas laisser de buissons/tas de bois à proximité des habitations



Pour les poulaillers : suspendre les graines en hauteur, les stocker dans des récipients hermétiques, ramasser les restes alimentaires au sol

LUTTE CONTRE LES RONGEURS : QUI EST CONCERNÉ ?



La lutte contre les rats est l'affaire de tous. L'action doit être collective pour limiter la prolifération et préserver un environnement sain :

LE MAIRE a la responsabilité d'assurer la salubrité publique sur sa commune.

LA CCPA intervient sur ses équipements dans un protocole précis. Les composteurs collectifs sont équipés de tôles anti-rongeurs et sont suivis tous les 15 jours.

CHAQUE PROPRIÉTAIRE doit faire le nécessaire pour entretenir les bâtiments dont il a la charge.

